

annoncé avant les élections qui devait assurer la mise en valeur de notre pays et venir en aide aux Canadiens, leur apporter du travail et les moyens d'acquiescer les biens qui font l'agrément de la vie? Où sont les programmes de travaux promis en février de l'an dernier par le premier ministre (M. Diefenbaker), qui disait que son gouvernement ne permettrait pas que des déficits éventuels du budget national empêchent d'assurer des travaux propres à remédier au ralentissement de l'embauche?

A la télévision, le 18 février 1958, le premier ministre a fait, d'après le *Star* de Montréal du lendemain, une déclaration qu'on doit rapporter ici pour rappeler aux Canadiens la fausseté de certaines promesses électorales:

"Tant que je serai premier ministre du Canada, a déclaré le premier ministre, tout ce qu'on peut faire,—tout, sans égard à la limite,—sera fait pour que personne ne souffre."

A Cornwall, le 24 février 1958, comme en fait foi la *Free Press* de Winnipeg, le premier ministre a déclaré:

Nous avons donné à la jeunesse canadienne un espoir. Nous lui avons communiqué une vision.

Oui, c'était une vision, et elle demeurera à l'état de vision.

Il convient de rappeler une fois de plus au premier ministre l'engagement qu'il a pris à l'égard des électeurs dans une allocution prononcée à Charlottetown le 27 février 1958, et relatée dans le *Star* de Toronto:

Je fais cette promesse. Nous avons agi. Mon engagement s'étend à tout homme, toute femme du pays sans emploi.

Et il y en a 800,000 aujourd'hui.

...tant que je serai premier ministre, personne n'aura à souffrir dans notre pays.

Il y a des travaux publics qui pourraient être entrepris et qui assureraient non seulement des emplois temporaires et une aide provisoire, mais qui, d'autre part, contribueraient à stabiliser l'économie canadienne en général. De vastes travaux publics, par exemple la construction du canal de Chignectou entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, si elle était entreprise aideraient à remédier au chômage dans les provinces Maritimes. Un programme national de portée générale comportant des entreprises qui seraient d'un avantage précis et durable pour le Canada, devrait être, dans les circonstances, l'objectif du gouvernement.

Dans ma propre circonscription de Gloucester, le ministre des Travaux publics (M. Green) aurait pu assurer de l'emploi, je veux dire un emploi permanent et de l'emploi saisonnier et répété, à un grand nombre de pêcheurs et d'ouvriers qui travaillent à terre dans divers centres de pêche. J'ai demandé

[M. Robichaud.]

au ministre de prolonger le quai de Maisonnette; de remplacer un quai en partie détruit par une tempête l'automne dernier à Lower-Caraquet; de construire un quai à Pigeon-Hill pour répondre aux besoins de la flotte de plus de soixante bateaux de pêche de la région; d'améliorer l'entrée des ports de Tracadie-Harbour et de Ferguson-Gully. C'est là le genre d'entreprises de travaux publics qui devrait avoir la priorité dans la préparation des crédits des travaux publics. Un nouveau bâtiment des postes ou un nouveau bâtiment fédéral assurera de l'emploi tant qu'il est en construction mais il ne contribuera pas à l'économie d'une région autant qu'un quai public qui peut abriter une flotille de pêche et attirer de nouvelles industries dans les collectivités intéressées. En retardant la construction d'un quai public, là où elle a été reconnue comme justifiée du point de vue économique, le ministère contribue à augmenter le chômage sérieux qui existe aujourd'hui dans ma circonscription et dans d'autres régions de pêche des provinces Maritimes.

Le ministère est saisi d'une demande concernant la construction d'un nouveau quai à Bathurst. C'est une ville en progrès ayant une fabrique de papier, des scieries et d'autres industries mais qui est néanmoins dépourvue d'installations portuaires appropriées. La question a été soumise au ministre il y a quelque temps déjà et il est urgent qu'il soit décidé sans délai de munir le port de Bathurst des installations suffisantes qui permettront d'expédier par eau la production de ses industries.

Un facteur important de l'économie canadienne c'est l'écoulement de nos produits primaires excédentaires. Je manque de temps pour développer ce cinquième point qui prouve le manque de directives du gouvernement actuel et son illogisme dans l'application de sa politique commerciale. C'est ce gouvernement qui s'était "engagé à orienter ailleurs qu'aux États-Unis une partie du commerce étranger canadien". C'est ce gouvernement qui s'est vanté "de ses réalisations en augmentant les échanges commerciaux et en entreprenant de diminuer la proportion écrasante des achats canadiens aux États-Unis". C'est ce gouvernement qui, à la veille des dernières élections générales, prétendait avoir "établi en détail un véritable programme qui fournirait des occasions de créer des débouchés". C'est néanmoins sous l'administration de ce même gouvernement que la valeur des marchandises exportées s'est établie à 4,890 millions en 1958, comparativement à 4,909 millions en 1957, soit une diminution de 19 millions et cela, malgré le blé qui a été donné en vertu du plan de Colombo et sans tenir compte, d'autre part,